

Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

Affiché le

12 JUL 2018
ID : 056-215600834-20180628-D201806013-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 juin 2018

Objet de la délibération

**POLITIQUE DE LA VILLE : RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIONS MENEES EN
2017 SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE**

Le vingt huit juin deux mille dix huit à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Loïc RABIN, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Philippe PERRONNO à Thierry FALQUERHO, Marie-Hélène LE BORGNE à Xavier POUREAU, Martine JOURDAIN à Nolwenn LE ROUZIC, Alain HASCOET à Jacques KERZERHO

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur TOUSSAINT Frédéric** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Citoyenneté

N° 2018.06.013

POLITIQUE DE LA VILLE : RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIONS MENEES EN 2017 SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Michèle DOLLÉ

Dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le Maire et le Président de l'EPCI sont tenus de présenter annuellement à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport est débattu au sein des Conseils Municipaux et du Conseil Communautaire.

Ce rapport présente donc :

- les principales orientations du contrat de ville et le projet de territoire,
- l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville,
- les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée,
- les perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville,
- l'articulation entre les volets social, économique et urbain du contrat de ville et, s'il y a lieu, avec les opérations d'aménagement au titre du programme national du renouvellement urbain
- les actions menées au cours de l'année écoulée sur leur territoire en matière de développement social urbain au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale font l'objet d'une présentation propre à chaque commune

Vu le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville au titre de l'année 2017,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 4 juin 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en date du 14 juin 2018,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** le rapport annuel Politique de Ville Lorient Agglomération 2017 et le rapport DSU

le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU